

A l'attention de :

**L'INDUSTRIELLE CHIMIE
ELABOREE FRANCAISE
(VILLETTE D'ANTHON)**

***BIODEGRADABILITE FACILE :
ESSAI DE DISPARITION DU
CARBONE ORGANIQUE DISSOUS
SUIVANT LA LIGNE DIRECTRICE OCDE 301 A.***

***ECHANTILLON :
« EDIFICA SOLUMAX »***

Rapport d'analyses n° 18FYBA1168 du 10/12/18

RESUME

Echantillon : EDIFICA SOLUMAX.

Teneur en carbone organique dissous (COD): 11,0 %.

Essai réalisé :

- Biodégradabilité facile : essai de disparition du COD, OCDE 301 A – Juillet 1992.

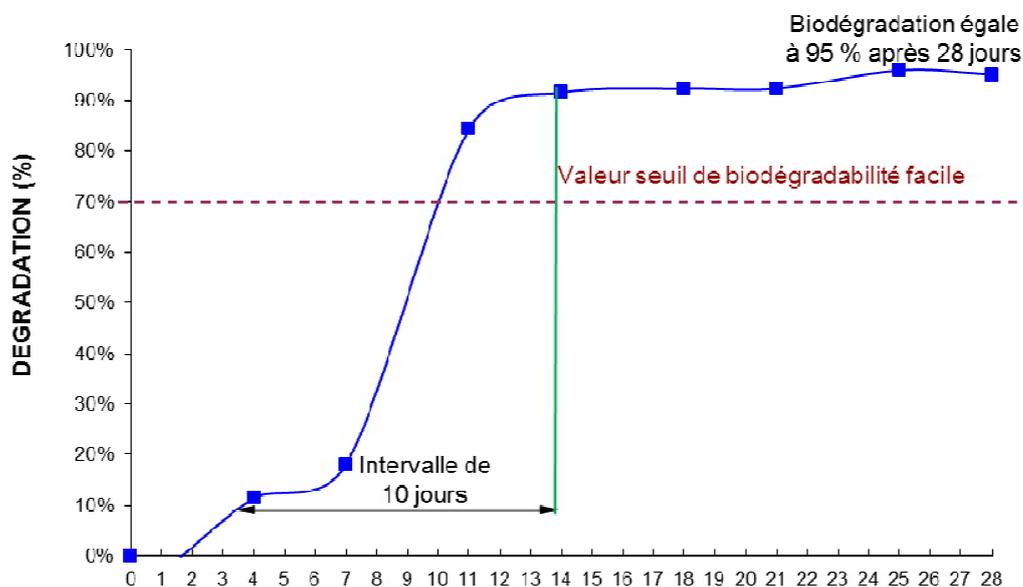
Résultats :

Concentration initiale de produit d'essai dans le milieu : 136,4 mg/L.

Concentration initiale en carbone organique de produit d'essai dans le milieu : 15,0 mg/L.

Volume dans les flacons d'essai : 1000 mL.

Le produit d'essai «EDIFICA SOLUMAX » est considéré comme facilement biodégradable.
Le produit d'essai «EDIFICA SOLUMAX » est biodégradable à 95 % après 28 jours de test.



NB : la mention « facilement biodégradable » est applicable aux substances pures.